



## Compte-rendu de la commission « Bien dans son travail » du 15 juin 2018

### Ordre du jour :

1. Bilan des expérimentations des EDT – Démarche ParlonZen
2. La démarche de prévention des risques psychosociaux
3. Présentation de l'outil Registre HSCT numérique

Documents associés consultables dans l'onglet CNSST LP sur le site militant.

Participants : voir annexe

FO intervient en préalable pour dénoncer (une énième fois !) le fonctionnement déplorable des CHSCT : le PV est sous la responsabilité du secrétaire et non du président ; il n'y a pas de vote « pour, contre, abstention » au CHSCT ! Ce n'est pas un CT. Il doit donner un avis motivé, de préférence grâce à une résolution.

### 1. Bilan des expérimentations des EDT – Démarche ParlonZen

Nous demandons la transmission du support de formation ainsi que le modèle de fiche à remplir par l'accompagnateur. La direction accepte et nous propose même de participer à une formation. Un REX nous sera proposé à l'été 2019.

Le déploiement s'effectuera en toute autonomie des établissements.

FW LP déploie avec un objectif de QVT, type de thème n'est pas imposé, l'évaluation ne se fait pas en euros mais de permettre aux équipes de mieux travailler. Elle donne RDV pour une bonne évaluation à l'été 2019. Un contrat moral est passé avec les accompagnateurs formés, avec une montée en charge progressive.

FO est également intervenue sur le risque de dérive quand aux traitements des DGI en lieu et place du CHSCT ainsi que des gardes fous à mettre en œuvre sur la manière d'aborder les situations individuelles.

Nous notons que les CHSCT n'ont pas tous été informé des pilotes, qu'il manque la PFC de Gennevilliers dans la liste (tapis anti-fatigue).

### 2. La démarche de prévention des risques psychosociaux

Nous rappelons que c'est un sujet qui nous occupe depuis de nombreuses années.

Le constat est que vos méthodes ne fonctionnent pas !

Nous notons la volonté de mettre fin au déni, notamment en réunissant systématiquement un CHSCT extraordinaire à chaque évènement grave, en réalisant de véritables EVRP en réunissant le collectif de travail, en réalisant de véritables études d'impacts, en utilisant la méthode de l'INRS ED 6012 et qu'enfin le président du CHSCT remplisse complètement son rôle. Faites en sorte que le CHSCT ait un rôle central.

Concernant le DESSP, il est dommage de ne pas l'avoir analysé correctement avant déploiement. Cela donne raison aux médecins qui refusaient de le faire.

La Poste va déployer en 2019 un baromètre issu d'un questionnaire unique pour toutes les branches, il remplacera DVAN et consorts.

En 2018, les questionnaires DVAN et autres vont se réaliser avec un ajout de questions relatives aux RPS.

Le questionnaire/baromètre 2019 fera l'objet d'un appel d'offre pour une prestation indépendante et externe. La confidentialité sera respectée.

FO : pas sur que DVAN soit à l'ordre du jour de tous les CHSCT ; ce qui nous intéresse c'est l'action pertinente qui suit le constat ; attention à la communication faite pour le baromètre, c'est l'occasion de rappeler le rôle des CHSCT, des EVRP...

FO pointe qu'il existe déjà des éléments sur lequel s'appuyer : remontée du cabinet d'écoute ELEAS, synthèse de l'observatoire social, des rapports d'activité des médecins).

A la BSCC si les groupes de travail se réunissent, si les binômes (assistants sociaux, préventeurs) avancent la difficulté reste de passer aux actions réellement efficaces et ne pas rester aux vœux pieux ou actions QVT cosmétiques. Ceci nécessite que le DE, la ligne managériale soit prêts à entendre les dysfonctionnements d'où la notion de déni qui entraîne le blocage de toute démarche efficace.

Pour la mise en place d'une véritable prévention secondaire, ne pas rester sur une énième démarche globale mais pouvoir détecter les situations individuelles .

Enfin dernier point ces évaluations de risque nécessitent des moyens conséquents pour les écoutes des personnels et l'outil informatique d'EVRP devra évoluer pour un traitement adapté et engageant.

PDS: il faut bien positionner les démarches, autant de points à injecter

FW :les actions à mettre en place, volonté d'une démarche d'amélioration régulière, le management par la peur ne traite pas le sujet, nécessité d'un dialogue transparent, et une communication importante sur les RPS.PDS ne pas résumer la démarche au baromètre

Impression que La Poste part d'une bonne intention mais ne sait comment manœuvrer , il est vrai que l'attente est forte et qu'il ne faut reproduire de nouvelles déceptions .

De là à nous retrouver en cogestion , les éléments ont suffisamment été annoncés et redits , c'est surtout une impulsion forte qu'il faut donner .

### 3. Présentation de l'outil Registre HSCT numérique

Outil déjà présenté, il s'agit d'un point sur son évolution, avec présentation de la version informatisée bêta et de ces évolutions .

Quelques améliorations apportées en tenant compte des demandes précédentes , et possibilité d'y accéder depuis un poste informatique externe ( Smartphone, PC portable, ...).

Encore quelques points durs, nous souhaiterions qu'il y ait alerte des RP comme pour le président dès rédaction d'une fiche .Le libre accès en consultation obligera un travail régulier d'accès à l'outil.

Représentants FO : Thierry Roux et Stéphane Lamarque